

## **138 – AUTORISATION À MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION RELATIVE À L'UTILISATION ET À LA GESTION DU GYMNASSE DU COLLÈGE LEÏ GARRUS**

Le Département du var, représenté par Monsieur Marc GIRAUD, Président du Conseil Départemental, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente du Conseil Départemental n°628 du 1<sup>er</sup> avril 2019 ;

Le collège Leï Garrus, représenté par Monsieur Stéphane GEHRIG, Principal, agissant conformément à délibération du Conseil d'Administration du collège n°6 du 06 juin 2019 ;

Afin de satisfaire les besoins du collège et permettre la pratique d'activités sportives par la commune, les associations et les clubs sportifs de la commune, Le Département du Var met à disposition de la commune un complexe sportif situé au collège Leï Garrus. Il conviendrait de signer une convention relative à l'utilisation et à la gestion du gymnase.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal

- d'approuver la convention relative à l'utilisation et à la gestion du gymnase du collège Leï Garrus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention précitée.